

Vous êtes, victimes ou auteurs de violences, ne restez pas seul(e).

Vous êtes témoins, intervenez, cela peut sauver des vies.

Que vous soyez victime, auteur ou témoin de violences, ces pages ont été réalisées pour vous venir en aide.

Le Conseil départemental de l'Ordre des médecins est par ailleurs à votre disposition pour vous répondre ou pour vous orienter rapidement vers le bon interlocuteur si votre question ou votre problème n'est pas de son ressort.

I) LES RESSOURCES NATIONALES

1-a) Les numéros de téléphone destinés aux victimes et/ou à ceux qui les entourent

3919	Violences Femmes Info, ouvert 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Appel anonyme, ne figurant pas sur les factures de téléphone, gratuit depuis un téléphone fixe ou mobile. Écoute, informe et oriente les femmes victimes de violences, ainsi que les témoins de violences faites à des femmes. Ne traite pas les situations d'urgence (ce n'est pas un service de police ou de gendarmerie)
116006	Numéro d'aide aux victimes victimes@france-victimes.fr
119	Numéro dédié à la <u>prévention</u> et à la <u>protection des enfants</u> en danger ou en risque de l'être. Ouvert 24h sur 24 et 7 jours sur 7 Gratuit depuis tous les téléphones fixes mobiles cabine téléphonique

	N'apparaît sur aucun relevé téléphonique détaillé
114	Numéro d'appel d'urgence unique, national, gratuit est accessible 24H/24, 7J/7 par visiophonie, tchat, SMS ou fax pour les <u>sourds et malentendants</u> . Des agents de régulation gèrent l'appel et contactent le service d'urgence le plus proche.
115	<u>Samu social</u>
3018	Aide, soutient et accompagne les <u>victimes de cyber-violences dont le cyber-harcèlement</u> . Gratuit, anonyme et confidentiel. Accessible par téléphone 7j/7, de 9 h 00 à 23 h 00. Également disponible sur 3018.fr par tchat en direct, via Messenger et WhatsApp

1-b) **Les numéros de téléphone destinés aux auteur(e)s.**

08 019 019 11	Numéro gratuit du lundi au samedi, de 9h30 à 19h30 <i>Pour ne pas commettre l'irréparable, pour ne pas s'enfermer dans la violence dans les moments particulièrement difficile</i>
08 06 23 10 63	<u>S.T.O.P</u> : Service Téléphonique d'Orientation et de Prévention <i>Appel confidentiel et non surtaxé</i> <i>Prévention des violences sexuelles</i>

II) LES RESSOURCES DEPARTEMENTALES :

CRIP (cellule de recueil des informations préoccupantes) de Loir et Cher	02 54 56 06 96	crip41@departement41.fr
Services de police et de gendarmerie		Votre plainte doit systématiquement être prise <u>même en l'absence de certificat médical</u>)
Conseil départemental d'accès au droit	02 34 89 13 00	contact.cdad41@gmail.com
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)	02 54 42 17 39	contact41@cidffcentrevaldeloire.fr Site internet
Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins (CDOM)	02 54 78 13 28 (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00)	cd.41@ordre.medecin.fr Noter +++ l'objet de votre mail : « Urgent violences demande d'infos»
Le planning familial	02 54 74 33 41	Site internet

Par ailleurs, deux structures situées au Centre Hospitalier de Blois :

- **l'UAPED** (unité d'accueil pédiatrique enfance en danger) : destinée aux mineurs suspectés d'être victime de maltraitance ou victime avérée.
- **l'UMJ** (unité médico-judiciaire) : L'unité médico-judiciaire répond aux demandes de la justice. Les actes sont réalisés sur réquisition judiciaire.